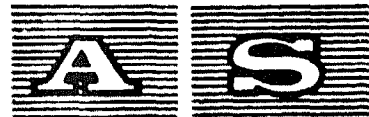


NATIONS UNIES

UN LIBRARY

'AUG 16 1979



ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE



UN/SA COLLECTION
CONSEIL
DE SÉCURITÉ

Distr.
GÉNÉRALE

A/34/106

S/13137 ✓

5 mars 1979

FRANCAIS

ORIGINAL : ANGLAIS/
CHINOIS

ASSEMBLEE GENERALE
Trente-quatrième session
Point 11 de la liste préliminaire*
RAPPORT DU CONSEIL DE SECURITE

CONSEIL DE SECURITE
Trente-quatrième année

Lettre datée du 5 mars 1979, adressée au Secrétaire général
par le représentant permanent de la Chine auprès de l'Organi-
sation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous communiquer ci-joint le texte intégral de la déclaration qu'a publiée l'Agence de presse Xinhua le 5 mars 1979 avec l'autorisation du Gouvernement chinois et de vous demander d'en faire distribuer le texte en tant que document officiel de l'Assemblée générale, au titre du point 11 de la liste préliminaire, et du Conseil de sécurité.

Le représentant permanent de la
République populaire de Chine
auprès de l'Organisation des
Nations Unies,

(Signé) CHEN Chu

* A/34/50.

ANNEXE

Déclaration publiée par l'agence de presse Xinhua le 5 mars 1979
avec l'autorisation du Gouvernement chinois

L'agence de presse Xinhua est autorisée par le Gouvernement chinois à publier la déclaration suivante :

Les troupes frontalières chinoises ont atteint les objectifs qui leur avaient été fixés depuis qu'elles avaient été contraintes, le 17 février, de lancer une contre-attaque pour se défendre contre les provocations et incursions armées continuelles des agresseurs vietnamiens contre la Chine. Le Gouvernement chinois annonce qu'à partir du 5 mars 1979, toutes les troupes frontalières chinoises se replient en territoire chinois.

Le Gouvernement chinois répète qu'il ne veut pas un seul pouce de territoire vietnamien, mais qu'il ne tolérera pas non plus d'incursions en territoire chinois. Tout ce que nous voulons, c'est une frontière pacifique et stable. Nous espérons que cette position juste sera respectée par le Gouvernement du Viet Nam et par les gouvernements des autres pays du monde. Nous avertissons les autorités vietnamiennes qu'elles devront cesser leurs provocations et incursions armées le long de la frontière chinoise après le retrait des troupes frontalières chinoises. Le Gouvernement chinois déclare solennellement que la partie chinoise se réserve le droit de recourir de nouveau à la légitime défense en cas de reprise desdites activités vietnamiennes.

Nous avons toujours affirmé que les différends entre nations devaient être réglés de façon pacifique par voie de négociations. Le Gouvernement chinois propose une fois de plus que la partie chinoise et la partie vietnamienne entament rapidement des pourparlers pour discuter des moyens de garantir la paix et la tranquillité le long de la frontière séparant les deux pays et qu'elles règlent ensuite leurs différends frontaliers et territoriaux. Nous espérons sincèrement que la partie vietnamienne répondra favorablement à notre proposition. Le Gouvernement chinois est prêt à examiner avec sérieux toutes propositions propres à contribuer à garantir la paix et la tranquillité dans les zones frontalières et permettant de résoudre les différends en question.

Il existe entre les peuples chinois et vietnamien une amitié traditionnelle qui n'est pas seulement de l'intérêt de ces deux peuples mais également de celui des peuples de l'Asie du Sud-Est, de l'Asie dans son ensemble et du monde entier. Le peuple chinois accorde une grande valeur à son amitié avec le peuple vietnamien. Bien que, ces dernières années, cette amitié ait été ternie, à notre grand regret, nous espérons vivement qu'elle sera renouée. Nous espérons que les autorités vietnamiennes prendront à coeur les intérêts fondamentaux des deux peuples et cesseront leur politique d'hostilité envers la Chine, afin que les peuples chinois et vietnamien puissent vivre ensemble en bonne intelligence de génération en génération.

Nous sommes convaincus que notre attitude positive et constructive jouira d'une large sympathie et d'un vaste soutien de par le monde. Par ailleurs, nous espérons que tous les pays et peuples épris de paix et de justice agiront pour prier instamment les autorités vietnamiennes de cesser sans tarder leur agression contre le Kampuchea et de replier toutes leurs forces d'invasion sur leur propre territoire, de façon à servir les intérêts de la paix, de la sécurité et de la stabilité en Asie du Sud-Est et dans l'Asie tout entière.
